AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-8-81841 55

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU CHARENTES
CHARENTE · CHARENTE-MARITIME · DEUX-SEVRES · VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET · BIARD · 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 70 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt · Biard · 86000 POITIERS

BULLETIN N° 211 (Edition Générale n° 22/81 du 21 Août 1981)

VIGNE

MILDIOU

Adapter la protection en fonction de l'état sanitaire des vignes et des orages survenus depuis le dernier traitement recommandé et utiliser de préférence un produit cuprique ou organo-cuprique pour favoriser l'aoûtement du bois.

La véraison marquera la fin de la sensibilité des grappes au mildiou.

OIDIUM

La protection contre cette maladie doit être assurée jusqu'à la véraison.

BOTRYTIS

Le traitement de début véraison (le troisième dans la méthode standard) sera réalisé de façon impérative car il est considéré comme le plus important. On soignera la pulvérisation en la dirigeant sur les grappes de chaque côté du rang.

VERS DE LA GRAPPE

Les captures d'Eudémis ont nettement diminué depuis le début de la semaine ce qui laisse présager la fin du deuxième vol. Les traitements effectués après le 10 Août devraient protéger contre les dernières éclosions dans la mesure où l'insecticide n'a pas été lessivé par des orages.

CICADELLES

Les larves par leurs piqûres provoquent le dessèchement de la bordure des feuilles. Dans les parcelles où ce ravageur est présent, il y a lieu de traiter lorsque le seuil de 1 larve par feuille est atteint en observant 100 feuilles adultes à raison d'une feuille par cep.

Produits utilisables (dose en grammes de matière active à l'hectolitre)
azinphos : 40 (N.S.) - formothion : 50 (ANTHIO) - méthomyl : 37,5 (LANNATE 20 L) - méthidathion : 30 (ULTRACIDE 20) - oxydéméton méthyl : 25 (HETASYSTEMOX R, ANTHONOX) - parathions : 30 (N.S.) - phosalone : 60 (N.S.) - vamidothion : 60 (KILVAL, SEPAPHID)

ACARIENS

Surveiller l'évolution des acariens (acariosa bronzée) pour intervenir le cas échéant.

POMMIERS - POIRIERS

CARPOCAPSE

Le vol se poursuit sauf dans les Gâtines où il n'y a plus de risques.

Partout ailleurs, maintenir la protection en respectant scrupuleusement la législation concernant les délais d'emploi des produits de traitement avant la récolte ainsi que les teneurs maximales en résidus de pesticides.

- sans délai : décaméthrine (teneur maximale en résidu 0,1 ppm).
- 7 jours : carbaryl, diméthoate, formothion, malathion.

P.1...467

R. GUILLEMENET Inscription à la C.P.P.P. N° 535 A.D
Imprimerie de la Station Poitou-Charentes · Directeur-Gérant :

- 15 jours : azinphos, diazinon, diéthion, fénitrothion, fenthion, méthidathion, parathions, perméthrine, phosalone, phosmet.
- 21 jours : phosphamidon.
- 30 jours : dialiphos, diflubenzuron.

MALADIES DE CONSERVATION

Contre Gloeosporium et Trichoseptoria, effectuer suivant les pluies 2 à 3 traitements commençant 30 à 40 J. avant récolte. Utiliser bénomyl à 30 g/hl (Benlate), carbendazim à 30 g/hl (nombreuses spécialités) thiophanate méthyl à 70 g/hl (Pelt 44). Il est également possible contre ces maladies de faire un trempage des fruits après récolte avec du bénomyl à 50 g/hl ou du thiabendazole à 270 g/hl (Decco 60 T.); ce dernier produit peut aussi être pulvérisé à raison de 2 l. de bouillie (dosée à 90 g de matière active/hl) par tonne de fruits.

Contre les attaques de phytophthora, pulvériser la partie basse des arbres avec du captafol à 100 g/hl (Difosan, Orthodifolatan) du captane à 150 g/hl (nombreux produits) ou du tolylfluanide à 75 g/hl (Methyleuparène).

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

Les vols se chevauchant maintenant, il convient de maintenir la protection sans discontinuité.

ROUILLE DU POIREAU

Conserver un rythme de traitements suffisant en tenant compte du lessivage des produits par les pluies.

P/ le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes",
L'Ingénieur en Chef d'Agriculture, Adjoint :

J.Y. PEYRELONGUE

Imprimé à la Station le 21.8.81
Préc. Note : Bulletin N° 210 du 7.8.81